



# PLAN CLIMAT

Air-Énergie  
Territorial  
2020-2026



## Le Livre Blanc de la Concertation



Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

# LE LIVRE BLANC DE LA CONCERTATION

PLAN CLIMAT  
Air-Énergie Territorial 2020-2026

SEPTEMBRE 2019



Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

# Sommaire

<b>01   La démarche de concertation &amp; et la cartographie des acteurs.....</b>	<b>4</b>
Les modalités d'organisation de la concertation.....	5
La démarche de concertation.....	6
La cartographie des acteurs.....	7
<b>02   La concertation.....</b>	<b>8</b>
Les ateliers internes de la transition écologique et sociale.....	9
Les ateliers territoriaux de la transition écologique et sociale.....	13
La conférence des Maires.....	22
La réunion publique.....	24
L'enquête publique.....	26
Le « forum » internet.....	29
<b>03   Annexes.....</b>	<b>30</b>

01

La démarche de concertation  
& la cartographie des acteurs

# Les modalités d'organisation de la concertation

Au-delà des aspects techniques et administratifs, la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) implique la mise en place d'une phase de concertation avec les citoyens du territoire, mais également avec les associations, les entreprises etc... Cette phase est essentielle, et ce pour deux raisons :

- 1) Avec l'évolution de la réglementation, **les PCAET doivent désormais être co-pilotés avec les acteurs du territoire. Le Plan-Climat devient ainsi le reflet d'une dynamique territoriale**, et pas uniquement le reflet de l'engagement de la Communauté d'Agglomération.
- 2) La bonne **mise en œuvre du programme opérationnel est directement corrélée à la sensibilité des acteurs du territoire**. Améliorer cette dernière et permettre à chacun de participer à la démarche garantira une meilleure mise en œuvre des actions.

**L'article R229-53 du code de l'environnement précise les modalités d'organisation de la concertation. En effet, cette dernière est obligatoire.** Néanmoins, c'est bien la collectivité qui définit librement « les modalités d'élaboration et de concertation de son PCAET ».

Ainsi, dans le cadre de la délibération du 28 Juin 2017 (complétée par la délibération modificative du 22 mai 2019) approuvant les modalités de concertation et d'élaboration du PCAET, la Communauté d'Agglomération a souhaité y inscrire trois caractéristiques fondamentales :

**Une concertation ouverte au plus grand nombre** : L'ensemble des dispositifs proposés veillera à favoriser la participation de tous les publics afin de recueillir un nombre de témoignages représentatif du territoire. Pour cela, un objectif de participation **de 1 participant par tranche de 1000 habitants** a été fixé. Cela représente donc 280 contributions à minima.

**Une concertation multi-acteurs** : Afin de garantir la participation de l'ensemble des acteurs lors du processus de co-construction et de concertation, des instances spécifiques ont été créées. **5 Comités de Pilotage et 3 Comités Techniques** ont été organisés pour les acteurs accompagnant la Communauté d'Agglomération. **3 ateliers thématiques** ont permis d'intégrer les acteurs territoriaux au processus de co-construction. Les élus ont également été invités à participer à la démarche via une **Conférence des Maires**. Enfin, une **réunion publique et une enquête numérique** ont été organisées afin de faire participer la population à la démarche.

**Une concertation inscrite dans le temps** : Si la concertation représente un temps spécifique d'échanges autour du projet avec les acteurs du territoire, elle n'est pas toujours suffisante car limitée dans le temps. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération souhaite, après la validation du PCAET, **mettre en place un Club-Climat**. Ce dernier fera office de cellule de concertation et permettra également de regrouper les porteurs de projets. Le premier objectif du club sera de construire et de conclure la signature d'une charte d'engagement des acteurs.

# La démarche de concertation

La démarche de concertation est tournée vers le territoire et ses habitants.

Pour servir cette ambition, la Communauté d'Agglomération a mis en place un dispositif de **concertation multi-niveaux, multi-canaux**. Cette démarche a pour objet de **faire émerger des idées** permettant de **mettre en œuvre des actions** qui servent la **lutte contre le changement climatique** et **l'amélioration de la qualité de l'air**.

De septembre 2018 à août 2019, la concertation s'est organisée au travers :

- D'un atelier interne à la collectivité durant lequel les axes de réduction des émissions de GES ont été travaillés,
- De deux ateliers externes qui ont rassemblé les acteurs du territoire afin de co-construire le programme d'actions territoriales,
- D'une conférence des maires animée par le Président de la Communauté d'Agglomération qui a permis de recueillir les avis des maires sur les priorités d'actions envisagées,
- D'une réunion publique co-animée avec le Conseil de Développement de la collectivité qui a permis à la société civile et à un panel de citoyens de s'exprimer,
- D'une enquête citoyenne d'une durée d'un mois,
- D'un forum internet.

Au total, ce sont près de **700** citoyens, élus, agents et acteurs du territoire qui ont pris part à la concertation du PCAET.

**221** personnes ont répondu à l'enquête citoyenne. Les principaux résultats seront exprimés dans le chapitre relatif à cette dernière (P.21).

L'ensemble de ces étapes a permis d'apporter des modifications sur le contenu du PCAET.



**Exprimez-vous sur la manière d'agir contre le réchauffement climatique ! 🗣️**

Vous habitez, travaillez ou étudiez sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane ? Participez à la construction du Plan Climat-Air-Energie (PCAET) de votre territoire !

Le PCAET comportera des actions concrètes pour la collectivité et l'ensemble des acteurs concernés par le défi climatique. C'est-à-dire tout le monde ! Entreprises, associations, administrations, citoyens... nous avons tous un rôle à jouer !

Pourquoi ? Pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et limiter ainsi l'ampleur du changement climatique. Pour s'adapter aux impacts inévitables des dérèglements déjà observés. Pour améliorer la qualité de l'air.

Quelles sont vos priorités en matière de lutte contre les changements climatiques et leurs impacts ?  
Quelles actions pourrions-nous mettre en place à l'échelle du territoire ?  
Quelques minutes (10 à 15 minutes) suffiront pour donner votre avis et construire ensemble un plan d'actions efficace.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à cette enquête. Vos réponses alimenteront la réflexion pour la réalisation du PCAET. Tout est à imaginer, avec vous. Votre participation est importante !

Ce questionnaire anonyme recueillera vos avis jusqu'au 30 juillet inclus.



# La cartographie des acteurs

Les acteurs ont été identifiés sur une base de données enrichie au fil de l'eau par les différents intervenants.

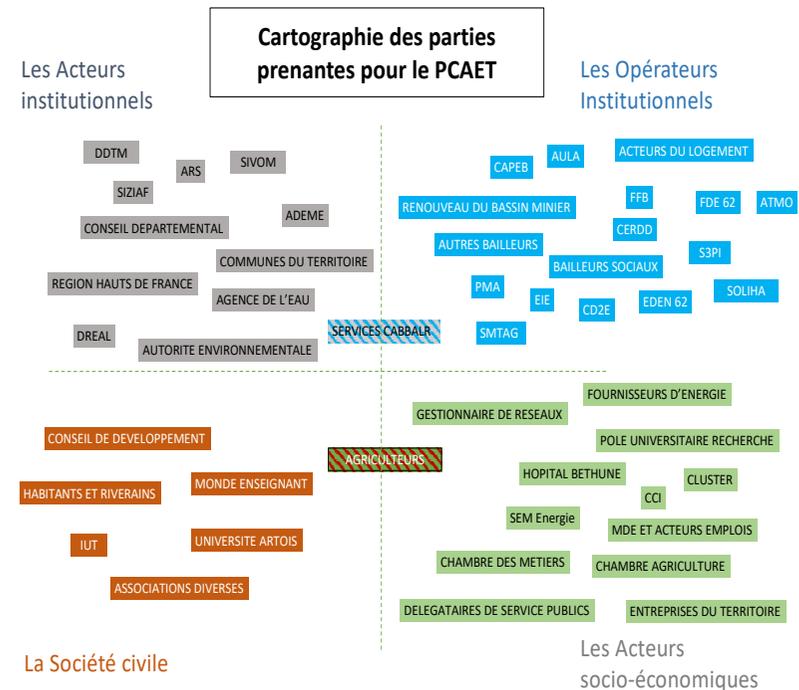
La cartographie qui en résulte présente les acteurs sous 4 catégories :

- Les acteurs institutionnels.
- Les opérateurs institutionnels.
- La société civile.
- Les acteurs socio-économiques.

Chacune de ces parties a été sollicitée afin de contribuer à la construction et à la concertation du plan climat. Un Comité de Pilotage composé de 30 membres invités a validé les enjeux, le diagnostic territorial, la stratégie et le programme d'actions. Il s'est réuni à cinq reprises. Des Comités Techniques complémentaires ont permis d'élargir la réflexion avec 60 membres invités.

La société civile a été sollicitée lors d'un atelier citoyen co animé avec le conseil de développement, via un espace dédié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération, mais également par une enquête citoyenne.

Tout au long de la démarche, la Communauté d'Agglomération a mobilisé les outils de communication à sa disposition afin d'inviter les acteurs du territoire à prendre part au projet. « Le Mag », ainsi que le courrier interne de la Communauté d'Agglomération, ont permis de relayer les informations essentielles. Les outils numériques et les réseaux sociaux ont également été utilisés.



02

# La concertation

# Les ateliers internes de la transition écologique et sociale

Cette première série d'ateliers a permis de travailler sur l'identification d'enjeux relatifs au fonctionnement et aux compétences de la Communauté d'Agglomération.

Les acteurs internes de la collectivité ont été conviés à s'exprimer sur le résultat du bilan carbone patrimoine et services ainsi que sur le résultat de l'enquête mobilité menée auprès des agents. Au total, ce sont onze directions qui se sont associées à la démarche.

Il s'agissait de faire participer les agents de la collectivité sur différents axes de travail et **faire ainsi émerger des enjeux et des solutions pour le fonctionnement de la collectivité.**

## La méthode de concertation

C'est un **format « atelier »** qui a été privilégié le 11 Septembre 2018 au siège de la Communauté d'Agglomération de 9h à 12h.

Les différents services et agents ont été sollicités par mail à participer à l'atelier. Il a réuni 34 agents de la collectivité.

L'atelier s'est déroulé sous la forme d'une **animation type « world Café »**.

Après la présentation des deux diagnostics, le bilan carbone et l'enquête mobilité des agents, il a été proposé aux participants un temps d'échange par thématique autour de 5 tables.

Afin d'enrichir les propositions, chacun des 4 groupes constitués a échangé sur les 5 thématiques.

## Les 5 thématiques abordées :

1. Les économies d'énergie à tous les niveaux de la collectivité (patrimoine bâti, non bâti, assainissement, problématiques spécifiques des bâtiments sportifs...) et au niveau du territoire (habitat, entreprises, communes...).
2. La mobilité des agents.
3. L'économie circulaire: la collecte, le traitement, la valorisation des déchets, le recyclage, le réemploi...
4. Les consommables de la collectivité: les achats, les marchés publics, les investissements...
5. La conduite du changement pour réussir ce projet.

## Déroulé de l'Atelier interne

Un premier temps a été consacré à chaque table à **l'identification de pistes d'actions sur les 5 thèmes proposés** afin d'améliorer les résultats du bilan et le fonctionnement de la collectivité.

Un second temps a permis aux participants de **mettre en commun leurs productions afin de partager les principaux enjeux**. Ils ont été reformulés si besoin, améliorés ou fusionnés.

Pour finir, sur chacun des thèmes, les participants ont eu la possibilité de **classer par ordre d'importance** chacune des pistes d'actions proposées.

# Les ateliers internes de la transition écologique et sociale

Les préconisations d'actions sont classées dans l'ordre de priorité donné par les acteurs internes lors de la capitalisation de l'atelier. Il est important de noter que ces ateliers interviennent un an ½ après la fusion des trois anciennes collectivités composant la Communauté d'Agglomération.

## Capitalisation

### Thème 1 : Economie d'énergie

- Réaliser des travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments énergivores de la collectivité
- Développer les partenariats de recherche en priorité vers les acteurs du territoire
- Sensibiliser les agents aux comportements responsables

### Thème 2 : la mobilité des agents

- Mettre en place des moyens numériques
- Mettre en place une plateforme de co-voiturage interne
- Rendre plus cohérente la répartition des différents services dans les antennes
- Rendre « plus verts » les véhicules de fonction et optimiser leur utilisation.
- Lancer l'Indemnité kilométrique Vélo

### Thème 3 : économie circulaire

- Trier et valoriser les déchets à tous les niveaux.
- Réutiliser le matériel encore en état de fonctionnement
- Réparer le mobilier cassé
- Permettre d'acheter du matériel d'occasion dans la commande publique
- Redynamiser le Site « Okazou »
- Installer des bornes informatiques au sein du service collecte des déchets afin de faciliter l'accès à internet des agents
- Valoriser réellement la « Give box »
- Déployer plus de ressourceries
- Systématiser la récupération des eaux pluviales



# Les ateliers internes de la transition écologique et sociale

## Thème 4 : Les consommables de la collectivité

- Avoir une réelle réflexion sur la réduction des quantités de papier
- Poursuivre et amplifier l'action de la collectivité concernant sa flotte de véhicules
- Revoir les commandes de goodies
- Définir clairement les besoins des services pour les commandes de matériel
- Mettre en place un système de commande groupée entre les collectivités voisines et/ou les communes
- Organiser un programme interne de réduction des déchets et des consommables
- Avoir une réelle réflexion sur le tri des déchets
- Changer de posture dans les marchés publics afin de prendre plus en compte des critères environnementaux et/ou de proximité
- Sensibiliser et former les agents aux critères environnementaux dans les marchés publics
- Organiser des défis sur la diminution des consommables

## Thème 5 : La conduite du changement pour conduire ce projet

- Etre une collectivité exemplaire
- Proposer un projet de territoire qui fédère les agents
- Développer une communication plus efficace
- Créer un espace de co-working à Béthune
- Former les élus à la transition écologique et énergétique du territoire
- Améliorer la marge de manœuvre et favoriser l'autonomie pour les agents de la Communauté d'Agglomération

Voir le compte-rendu des ateliers pour le détail des 5 thèmes et la synthèse des enjeux

# Les ateliers internes de la transition écologique et sociale



Le service climat-air-énergie vous donne rendez-vous  
le 11 septembre 2018 de 9h à 12h  
à l'Hôtel communautaire, salle du 5ème  
pour **LES ATELIERS INTERNES**  
**DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE TERRITORIALE**

Nous partagerons avec vous les premiers diagnostics.  
Et nous vous invitons à participer aux ateliers :

- Les économies d'énergie à l'Agglo et sur le territoire
- Les déplacements professionnels des agents de l'Agglo
- Les politiques d'aménagement et d'urbanisme durables
- Les consommables de la collectivité
- La conduite du changement pour réussir notre PCAET

En octobre, un second volet d'ateliers, ouverts aux différents acteurs du territoire,  
viendra compléter notre réflexion collaborative.

Nous avons inscrit le PLAN CLIMAT dans une démarche de CO CONSTRUCTION.  
C'est pourquoi **nous avons besoin de votre participation.**

Au delà de l'expertise technique de chacun, c'est l'avis et les idées de tous qui comptent.

**Sans vous, le Plan Climat ne pourra être le reflet de notre territoire.**  
**Nous comptons donc sur vous !**

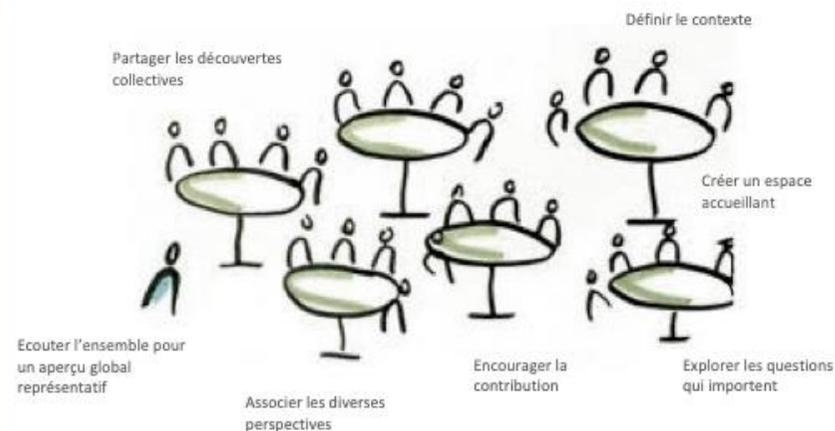
Merci de confirmer votre présence  
par retour de mail

[inscription](#)

Le service climat-air-énergie

## LES ATELIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE

### Les 7 principes du WORLD CAFE



PLAN CLIMAT Air-Energie Territorial 2019



# Les ateliers territoriaux de la transition écologique et sociale

## Atelier 1 - 11 octobre 2018

La démarche a été construite au travers de deux ateliers territoriaux destinés à faire réfléchir et travailler sur l'identification d'enjeux relatifs aux conséquences du changement climatique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

Les acteurs du territoire ont été conviés à s'exprimer sur les résultats du diagnostic territorial afin de faire émerger les principaux enjeux, puis les actions. Celles-ci permettront d'enclencher la transition écologique et sociale du territoire

## La méthode de concertation

### Concertation/intelligence collective

Les acteurs du territoire ont été invités à vivre un **workshop (atelier participatif)** le 11 octobre 2018 de 9h à 12h30 au siège de la Communauté d'Agglomération. Ce workshop fait suite au premier atelier territorial interne organisé le 11 septembre 2018.

Les différents partenaires ont été sollicités par invitation mail. Au total, la réunion a réuni 61 personnes de 23 structures différentes.



Le service climat-air-énergie vous donne rendez-vous  
**le 11 octobre 2018 de 9h à 12h30**  
à l'Hôtel communautaire, 100 av de Londres - Béthune, salle du 5<sup>ème</sup> pour

### LES ATELIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE

Nous partagerons avec vous le diagnostic territorial.  
Et nous vous invitons à participer à 2 ateliers parmi les 6 thématiques :

- Comment se déplacer demain sur le territoire ?
- Vers une agriculture résiliente au service de l'alimentation, de l'économie et de l'aménagement.
- Quel aménagement du territoire pour demain ? Gérer l'urbanisation et répondre aux enjeux de développement et des risques.
- La biodiversité : reconquête, préservation, développement au service du territoire et des habitants.
- Mieux respirer sur le territoire, comment améliorer la qualité de vie des habitants ?
- Comment intégrer le monde économique au plan climat, quels sont les besoins en terme de formation, quelles sont les filières et les emplois de demain ?

Nous avons inscrit le PLAN CLIMAT dans une démarche de CO CONSTRUCTION.  
C'est pourquoi **nous avons besoin de votre participation.**  
Au delà de l'expertise technique de chacun,  
c'est l'avis et les idées de tous qui comptent.

**Sans vous, le Plan Climat ne pourra être le reflet de notre territoire.  
Nous comptons donc sur vous !**

**SAVE THE DATE :**  
Le 29 novembre, un troisième volet d'ateliers viendra compléter notre réflexion collaborative.

Merci de confirmer votre présence par retour de mail [julien.fournez@bethunebruay.fr](mailto:julien.fournez@bethunebruay.fr)  
en précisant impérativement les 2 ateliers retenus  
Le service climat-air-énergie

# Les ateliers territoriaux de la transition écologique et sociale

Le format retenu est **de type « world Café »**.

Après la présentation des diagnostics, chaque participant a contribué à un temps d'échange autour de 2 thématiques sur lesquelles il s'était préalablement inscrit.

L'intérêt de la démarche réside dans la richesse des échanges que ce format favorise, mais également dans la pollinisation entre les ateliers. La thématique débattue en atelier 1 vient enrichir l'atelier 2, etc...

La variété des acteurs, de leurs univers professionnels comme de leurs centres d'intérêts, a également contribué à la réussite des ateliers.

## Les thèmes des 6 ateliers proposés :

- 1) Comment se déplacer demain sur le territoire ?
- 2) Vers une agriculture résiliente au service de l'alimentation, de l'économie et de l'aménagement.
- 3) Quel aménagement du territoire pour demain ? Gérer l'urbanisation et répondre aux enjeux de développement et des risques.
- 4) La biodiversité : reconquête, préservation, développement au service du territoire et des habitants.
- 5) Mieux respirer sur le territoire, comment améliorer la qualité de vie des habitants ?
- 6) Comment intégrer le monde économique au plan climat, quels sont les besoins en terme de formation, quelles sont les filières et les emplois de demain ?

## Les échanges se sont articulés autour des 4 axes :

- Les atouts, les forces ou les opportunités de la Communauté d'Agglomération
- Les faiblesses, les contraintes ou les menaces de la Communauté d'Agglomération
- Les enjeux pour la Communauté d'Agglomération
- Quelles propositions d'actions pour répondre aux enjeux de la Communauté d'Agglomération ?



# Les ateliers territoriaux de la transition écologique et sociale

## Capitalisation

(À l'inverse de l'atelier interne, la capitalisation n'induit pas un ordre de priorité des actions)

### Thème 1 : Comment se déplacer demain sur le territoire ?

- Développer la pratique des transports en commun
- Réduire le transport individuel
- Faciliter sur le territoire la pratique des modes doux et proposer plus d'équipements (pistes cyclables, équipements pour vélos, garages à vélos)
- Réduire le transport de marchandises avec la mise en place de pôles d'échange, de solutions « dernier km bas carbone »
- Densifier les secteurs urbains afin de limiter les déplacements
- Mettre en place une sensibilisation à deux niveaux (formalisée et à long terme, et individuellement lors de chaque projet)
- Intégrer plus de critères environnementaux dans les appels d'offres de la collectivité

### Thème 2 : Comment intégrer le monde économique au plan-climat ?

- Améliorer la mise en réseau des acteurs
- Faire converger la sobriété économique et le développement des emplois.
- Engager une réflexion sur le rôle du numérique et les emplois de demain

### Thème 3 : Vers une agriculture résiliente

- Favoriser les filières courtes ainsi que la transformation en circuits courts.
- Réduire la pression foncière
- Soutenir le développement de points de vente à la ferme
- Pérenniser les cultures maraîchères du territoire
- Lutter contre l'érosion des sols et adapter les cultures au changement climatique

### Thème 4 : La biodiversité : reconquête, préservation, développement

- Intégrer les enjeux de biodiversité dans le futur PLUI
- Intégrer le milieu naturel et la biodiversité comme un élément d'aménagement dans les projets structurants du territoire
- Développer un maillage pour connecter les zones naturelles existantes
- Développer une approche en coût global
- Créer de nouvelles zones naturelles sur le territoire
- Réaliser des cahiers de prescription architecturale et paysagère
- Faire émerger une mobilisation avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité et de la société civile

# Les ateliers territoriaux de la transition écologique et sociale

## Thème 5 : Quel aménagement du territoire pour demain ?

- Lutter contre l'étalement urbain
- Améliorer le portage politique des sujets Climat-Air-Energie
- Agir sur les émissions et les consommations liées au secteur de la logistique
- Entraîner une modification forte du mix énergétique avec des politiques de réduction des consommations, et de production d'énergies renouvelables
- Agir fortement pour réduire les consommations des bâtiments
- Développer une action spécifique en faveur des friches du territoire.
- Recenser le potentiel foncier, le suivre et le valoriser.
- Sensibiliser les élus à un développement économique plus vertueux
- Optimiser les implantations en fonction des besoins
- Sensibiliser les élus à avoir une vision à long terme, au-delà du temps politique.

## Thème 6 : Mieux respirer sur le territoire

- Poursuivre la politique d'amélioration de l'habitat de la Communauté d'Agglomération
- Proposer aux territoires ruraux une offre de transport en commun adaptée aux besoins



# Les ateliers territoriaux de la transition écologique et sociale

## Atelier 2 - 29 novembre 2018

Cette série d'ateliers a permis de travailler sur l'identification d'enjeux relatifs aux conséquences du changement climatique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération.

Les acteurs du territoire ont été conviés à s'exprimer sur les résultats des diagnostics territoriaux et le contexte territorial.

Il s'agissait de les faire s'exprimer et échanger sur différents axes de travail afin de faire émerger les principaux enjeux ainsi que des actions permettant d'enclencher la transition écologique et sociale du territoire.

## La méthode de concertation

C'est un **format « atelier »** qui a été retenu et organisé le 29 Novembre 2018 au siège de la Communauté d'Agglomération de 9h à 12h30. Il fait suite à un premier atelier territorial organisé le 11 Octobre 2018. Les différents partenaires ont été sollicités par invitation mail à participer à cet atelier.

L'atelier s'est déroulé sous format d'animation type « world Café ».

Après la présentation du contexte relatif à ces 6 thématiques, chaque participant a pu rejoindre la table pour le premier atelier qu'il avait choisi lors de son inscription.

Il a été proposé un temps d'échange par thématique autour de 6 tables. Afin d'enrichir les propositions, chacun des participants a ensuite pu changer de thématique, participant ainsi à un second auquel il s'était préalablement inscrit.

### Les 6 thématiques proposées aux acteurs :

1. Tendre vers la sobriété du territoire : les économies d'énergie dans les bâtiments et les logements.
2. Développer le recours aux énergies renouvelables et de récupération : Comment atteindre le 100% de la consommation en 2050 ?
3. Territoire intelligent : comment le numérique peut-il contribuer à la transition écologique et sociale ?
4. Comment financer le plan climat : quels outils pour quels projets ?
5. Le territoire et le changement climatique : quelles adaptations pour quels risques ?
6. Favoriser l'émergence de projets REV3 sur le territoire.

# Les ateliers territoriaux de la transition écologique et sociale

## Déroulé de l'Atelier territorial

Un premier temps a été consacré à chaque table à l'**identification de pistes d'actions sur les 6 thèmes proposés** afin de renforcer la transition écologique et sociale du territoire.

Un second temps a permis aux participants de **partager les différentes productions de groupe par la mise en perspective des idées qui ont émergé**. C'est une mise en commun des différents enjeux et actions identifiés.

L'ensemble des actions a été volontairement conservé dans sa globalité. Il n'a pas été réalisé de priorisation sur cet atelier.

41 participants ont participé à cet atelier, soit 24 structures différentes.



Le service climat-air-énergie vous donne rendez-vous  
**le 29 novembre 2018 de 9h à 12h30**  
à l'Hôtel communautaire, 100 av de Londres - Béthune, salle du 5<sup>ème</sup> pour

### LES ATELIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE

Nous partagerons avec vous les enjeux territoriaux.  
Et nous vous invitons à participer à 2 ateliers parmi les 6 thématiques :

- Tendre vers la sobriété du territoire : les économies d'énergie dans les bâtiments et les logements.
- Développer le recours aux énergies renouvelables et de récupération : comment atteindre le 100 % de la consommation en 2050 ?
- Territoire intelligent : comment le numérique peut-il contribuer à la transition écologique et sociale ?
- Comment financer le plan climat : quels outils pour quels projets ?
- Le territoire et le changement climatique : quelles adaptations pour quels risques ?
- Favoriser l'émergence de projets REV3 sur le territoire.

Nous avons inscrit le PLAN CLIMAT dans une démarche de CO CONSTRUCTION.  
C'est pourquoi **nous avons besoin de votre participation**.  
Au delà de l'expertise technique de chacun,  
c'est l'avis et les idées de tous qui comptent.

**Sans vous, le Plan Climat ne pourra être le reflet de notre territoire.**  
**Nous comptons donc sur vous !**

Merci de confirmer votre présence par retour de mail [Julien.fournez@bethunebruay.fr](mailto:Julien.fournez@bethunebruay.fr)  
en précisant impérativement les 2 ateliers retenus

Le service climat-air-énergie

# Les ateliers territoriaux de la transition écologique et sociale

## Capitalisation

(À l'inverse de l'atelier interne, la capitalisation n'induit pas un ordre de priorité des actions)

### Thème 1 : Tendre vers la sobriété du territoire : les économies d'énergie dans les bâtiments et les logements

- Cibler les publics au-dessus des plafonds de ressources des aides déjà existantes pour la rénovation du parc ancien
- Intégrer la sobriété énergétique dans l'aménagement du territoire
- Permettre le développement de l'auto-rénovation par la formation des citoyens, le partage et l'information des bonnes pratiques et l'action participative
- Amplifier la sensibilisation et l'information des habitants
- Renforcer l'accompagnement des particuliers
- Renforcer la qualité des travaux
- Agir sur les matériaux de construction

### Thème 2 : Développer le recours aux énergies renouvelables et de récupération

- Agir pour la production d'énergie dans le secteur agricole
- Développer des moyens de production innovants
- Développer la géothermie de surface
- Développer les petites unités éoliennes
- Développer un accompagnement spécifique des acteurs économiques en faveur du développement des énergies renouvelables
- Permettre la structuration d'une filière bois-énergie locale
- Proposer des outils de communication et de partenariat pour permettre le développement des énergies renouvelables

### Thème 3 : Territoire intelligent : Comment le numérique peut-il-contribuer à la transition écologique et sociale ?

- Faire du numérique un outil d'inclusion territoriale et sociale
- Instrumentaliser numériquement les bâtiments publics et collectifs
- Mettre le numérique au service de la mobilité durable

# Les ateliers territoriaux de la transition écologique et sociale

Thème 4 : Comment financer le plan climat, quels outils pour quels projets ?

- Mettre en place une (des) équipe(s) structurée(s) pour l'aide au montage de dossiers de financement de la transition énergétique aussi bien pour des projets privés ou publics.

Thème 5 : Le territoire et le changement climatique : quelles adaptations pour quels risques ?

- Sensibiliser les élus, les habitants, les écoles aux risques d'inondation de façon ludique
- Renforcer les actions existantes pour améliorer la qualité de l'eau
- Exploiter les informations liées au changement climatique pour mieux sensibiliser
- Renforcer la prise en compte des risques naturels dans l'aménagement et le développement du territoire
- Végétaliser les bandes enherbées pour améliorer la biodiversité

Thème 6 : Favoriser l'émergence de projets REV3 sur le territoire

- Sensibiliser et faire connaître la dynamique REV3
- Intégrer la dynamique REV3 dans les politiques d'aménagement du territoire
- Permettre aux entreprises de s'insérer dans la dynamique REV3
- Insérer des recommandations sur la dynamique REV3 dans les avis nécessaires à la mise en œuvre d'un projet



# Les ateliers territoriaux de la transition écologique et sociale

Afin de garantir la bonne appropriation des enjeux par les participants, la Communauté d'Agglomération a mis à leur disposition une série d'affiches synthétiques. Au nombre de 9, elles permettent d'apporter les éléments essentiels sur chacun des grands enjeux du territoire. L'intégralité des affiches sont disponibles sur le site internet du Plan-Climat de la Communauté d'Agglomération.

## Plan Climat Air Energie Territorial

### Le territoire et le changement climatique

**Les effets du changement climatique sur le territoire et ses conséquences**

1811 (1924) Evolution des températures moyennes (1961-2017)

Evolution de l'apogée du territoire entre 2017 et 2050

Depuis 1987, 570 arrêtés de catastrophe naturelle concernent le territoire ont été publiés. Ils concernent à 97% des événements liés à des inondations.

La commune de Béthune est la plus concernée avec 15 arrêtés depuis 1987, soit un arrêté tous les deux ans.

Une vulnérabilité très forte qui nécessite une stratégie d'adaptation territoriale.

La température décennale a augmenté de 1,4°C entre 1977 et 2017 sur notre territoire.

Le nombre de jour de gel a diminué fortement. Il est passé de moins de 60 jours par an en 1967 à moins de 40 jours par an sur les dix dernières années. L'évolution s'accroît depuis les années 1990.

Le changement climatique modifie également la pluviosité. On constate une augmentation de cumul décennal des précipitations de près de 20% entre 1967 et 2018. L'intensité des précipitations est également en augmentation.

**Une augmentation de nombre des phénomènes climatiques extrêmes**

Phénomène	Evolution	Impact
Pluies importantes	Augmentation régulière, forte et prolongée (depuis 1967) par an	Trajectoire positive suite à la réduction de la consommation de terres agricoles (depuis 1987) et à l'augmentation des précipitations (depuis 1967) par an
Périodes de sécheresse	Diminution régulière de la durée (depuis 1967) par an	Augmentation de la consommation de terres agricoles (depuis 1987) et à l'augmentation des précipitations (depuis 1967) par an
Tempêtes, vents violents	Diminution régulière de la durée (depuis 1967) par an	Augmentation de la consommation de terres agricoles (depuis 1987) et à l'augmentation des précipitations (depuis 1967) par an
Gel sévère	Diminution régulière de la durée (depuis 1967) par an	Augmentation de la consommation de terres agricoles (depuis 1987) et à l'augmentation des précipitations (depuis 1967) par an
Caténades	Diminution régulière de la durée (depuis 1967) par an	Augmentation de la consommation de terres agricoles (depuis 1987) et à l'augmentation des précipitations (depuis 1967) par an

Le plan d'adaptation consiste à connaître finement les effets du changement climatique à long terme afin de mettre en adéquation les politiques d'aménagement d'aujourd'hui avec le climat futur.

Selon le rapport Stern, les stratégies d'adaptation pourrait représenter un surcoût d'environ 1% du PIB/an. Néanmoins, ne pas agir serait pire, avec un coût compris entre 5 et 20% du PIB/an. On parle alors de « coût de l'inaction » pour rappeler la nécessité de développer un plan d'adaptation.

Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

## Plan Climat Air Energie Territorial

### Quel aménagement du territoire pour demain ? Gérer l'urbanisation et répondre aux enjeux de développement et des risques

**Un territoire densément peuplé, organisé autour de deux centralités urbaines**

2018 : 276 540 hts  
2025 : 280 675 hts (+0,15%)

Densité de population : Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay : 427 hab/km² ; Pays de Calais : 201 hab/km²

Surface d'habitat : 64 700 ha ; Surface Agricole Utile : 4 626 ha (7,1%)

**Le profil énergétique du territoire**

Le territoire est consommateur net d'énergie. Les émissions de GES sont élevées, principalement dues au secteur résidentiel et au secteur tertiaire.

**La répartition des émissions de GES du territoire**

Les émissions totales des polluants réglementés par secteur d'activité (en tonnes) : Industrie (1000), Transport (1000), Bâtiment (1000), Agriculture (1000), Commerce (1000), Services (1000), Industrie (1000), Transport (1000), Bâtiment (1000), Agriculture (1000), Commerce (1000), Services (1000).

**L'aménagement du territoire régi par la périurbanisation**

La Nouvelle Occupation des Terres Initialement Agricoles (NOUA) : 67% de terres agricoles, 33% de terres bâties.

**La vulnérabilité du territoire face aux effets du changement climatique**

Plan de la loi et du sol du territoire : vulnérabilité face aux effets du changement climatique. Le territoire est vulnérable face aux effets du changement climatique, notamment en matière de sécheresse, d'inondation et de pollution.

Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

## Plan Climat Air Energie Territorial

### Vers une agriculture résiliente au service de l'alimentation, de l'économie et de l'aménagement.

**L'agriculture : une activité essentielle, en perte de vitesse au profit de l'urbanisation**

Surface de territoire : 64 700 ha ; Surface Agricole Utile : 4 626 ha (7,1%)

**Les émissions de GES par effet de serre du secteur agricole**

Les émissions totales du secteur agricole sont de 142 000 tEqCO2, soit 6% des émissions du territoire.

**Le profil alimentaire du territoire**

Surconsommation de produits carnés qui entraîne de fortes émissions de GES. Plus de la moitié des émissions de GES est liée à la consommation de viande bovine (seulement 5% des tonnages consommés).

**Les céréales représentent plus de la moitié des surfaces agricoles du territoire.**

Surface agricole : CEREAL (50%), PASTURE (20%), VITICULTURE (10%), ARBRES (10%), AUTRES (10%).

**Le stockage du carbone par les sols**

Le sol est le plus important puits de carbone. En effet, il capture naturellement une partie du carbone présent dans l'atmosphère. En fonction des pratiques culturales, il est possible d'améliorer la capture du carbone. Cependant, l'artificialisation des sols bloque ce phénomène.

Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

# La conférence des Maires

Le 4 juin 2019, sur invitation du Président de la Communauté d'Agglomération, s'est tenue la Conférence des Maires.

Sur la base des échanges, un « TOP 10 » des actions structurantes les plus impactantes pour les communes du territoire a été élaboré.

## Déroulé

Un premier temps a été consacré à la présentation des principaux résultats du diagnostic, avant que soient expliqués les défis stratégiques et actions structurantes.

Un second temps a permis d'interroger les élus sur les défis, et notamment via les questions suivantes :

- **Que représente ce défi pour vous ?**
- **Que mettriez-vous en œuvre localement pour y répondre ?**

Un troisième temps a permis d'échanger avec les élus sur les principaux enjeux de la démarche.

01	Un SCoT et un PLUi facteur 4
02	La stratégie énergétique du patrimoine public
03	Réduire la vulnérabilité du territoire aux phénomènes d'inondation
04	Les opérations écologiques sur le territoire
05	Un plan vélo exemplaire
06	« Réno 1000 logements »
07	Le plan solaire communautaire
08	Programme d'animation et de sensibilisation à l'environnement
09	Développement du transport en commun et de l'intermodalité
10	L'économie responsable du 21 <sup>ème</sup> siècle

# La Conférence des Maires

## Les principales attentes des participants :

- Les maires mettent en avant un manque de moyens afin d'engager la transition énergétique.
- La Région Hauts-de-France est celle qui compte le plus d'éoliennes de France. Il faut donc être attentif aux implantations afin d'éviter les oppositions aux projets.
- Les élus relèvent parfois des oppositions très fortes des habitants envers les projets d'énergies renouvelables. La concertation doit être renforcée sur ces projets, dès l'amont de la construction du projet.
- Il est essentiel d'uniformiser les politiques publiques de la Communauté d'Agglomération afin de respecter la stratégie Climat-Air-Energie. Le SCoT et le PLUi facteur 4 est une première réponse.
- La rénovation des bâtiments publics est un enjeu très important pour les communes qui ne disposent pas toujours des moyens financiers afin de réaliser les rénovations.
- Parfois, les communes se sentent impuissantes face aux comportements des habitants. Le dépôt sauvage est l'exemple le plus souvent cité.
- Le cadastre solaire du Pôle Métropolitain doit permettre de faciliter le développement des énergies solaires.
- Le gaz de mine représente une opportunité importante de valorisation d'une ressource du territoire pour près de 100 ans.
- Les communes ressentent un besoin de « souplesse » afin de développer la Trame Verte et Bleue sur leurs territoires.
- La réalisation d'un bilan carbone communal est perçue par un élu comme un bon exercice afin de sensibiliser les agents de la commune, mais également les habitants.
- Proposition d'un « TOP10 » des mesures phares pour faire émerger un cadre commun de développement entre les communes et la Communauté d'Agglomération. L'objectif est de prioriser les opérations, d'uniformiser l'action à destination des communes et de rendre le plus concret possible la mise en œuvre du PCAET dans les territoires.



# La réunion publique

## Les principales attentes des participants :

- Renforcer la place de l'eau dans la politique Climat-Air-Energie de la Communauté d'Agglomération.
- Définir une position claire pour le développement des énergies renouvelables, notamment pour la méthanisation.
- Renforcer la connaissance locale des effets des pesticides sur l'environnement et la santé.
- Prioriser une politique de sobriété énergétique très ambitieuse qui permettra de limiter certains impacts négatifs liés aux énergies renouvelables.
- Rendre les transports en commun plus accessibles, avec en perspective la gratuité du BHNS.
- Compte tenu de la vétusté de nombreux logements miniers, il est indispensable d'avoir une approche spécifique à ces logements.
- Apporter un soutien aux communes du territoire afin de rénover les bâtiments publics.
- Encourager la pratique du télétravail en l'expérimentant à la Communauté d'Agglomération.
- La sensibilisation, des plus jeunes et des adultes, est perçue comme un facteur clé afin d'engager la conduite du changement.

# L'enquête publique

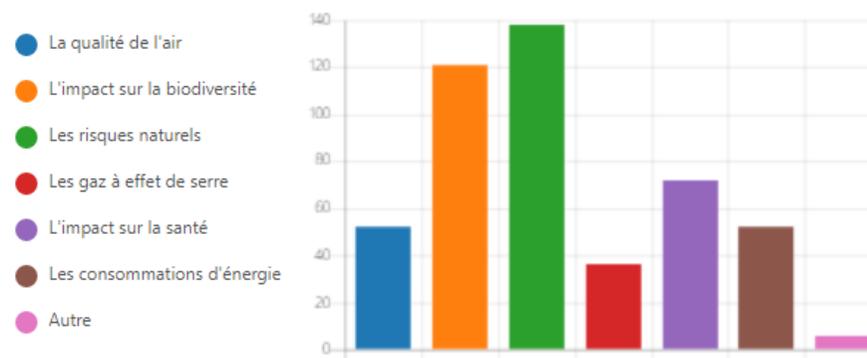
L'enquête publique s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 31 juillet par voie digitale, via Microsoft Form, une application gratuite. Elle était accessible depuis le site internet de la Communauté d'Agglomération.

La communication s'est faite par voie directe (mail) et parution presse, notamment dans le Magazine de la collectivité. Habitants, enseignants, acteurs associatifs, entreprises, collectivités... ont été invités à répondre et à s'exprimer sur 21 questions relatives aux problématiques d'environnement et de changement climatique.

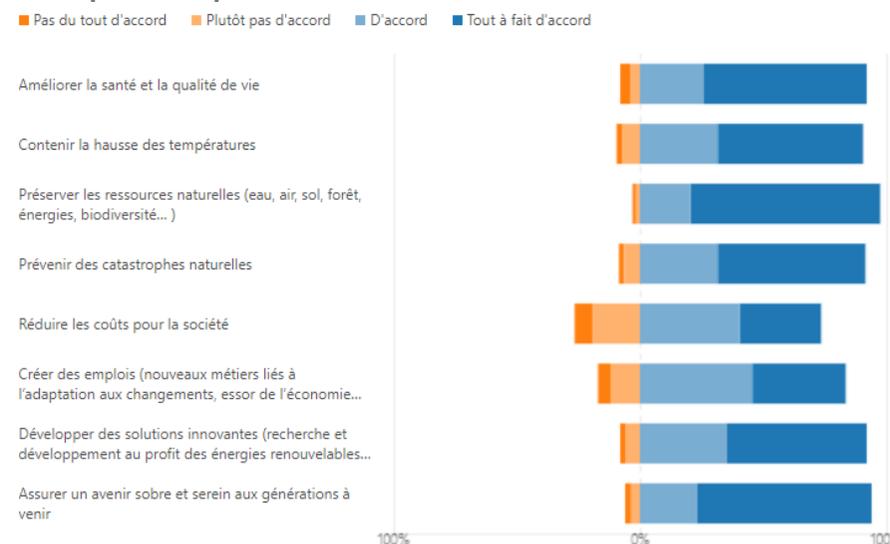


Les citoyens ont été invités à s'exprimer sur 21 questions, dont voici les éléments principaux (au moment de la rédaction de ce document, 221 réponses ont été enregistrées) :

**Question : Quand on vous parle de changement climatique, quelles préoccupations vous viennent à l'esprit ?**



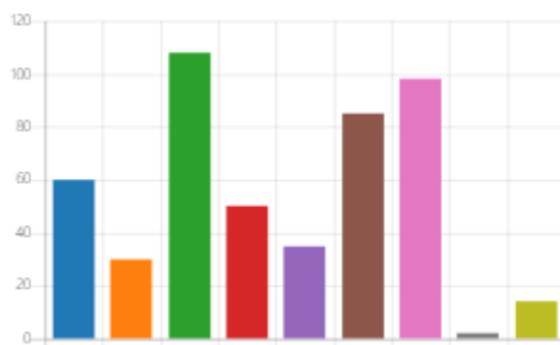
**Question : Pour vous, la lutte contre les changements climatiques est importante pour ?**



# L'enquête publique

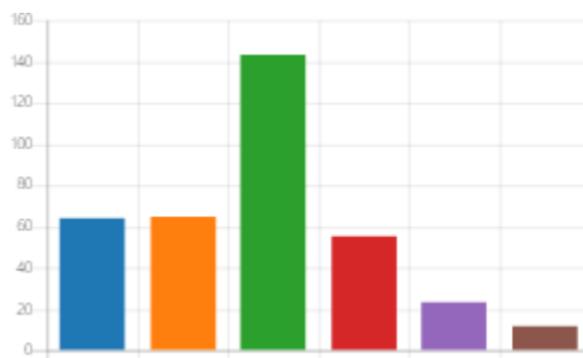
Question : Quels sont, selon vous, les comportements qui ont les effets les plus importants pour lutter contre les conséquences du changement climatique ?

Me déplacer autrement	60
Rénover mon logement	30
Economiser les ressources (én...	108
Recourir aux énergies renouve...	50
Me nourrir différemment	35
Consommer responsable	85
Limiter mes déchets, mieux tri...	98
Aucun	2
Autre	14



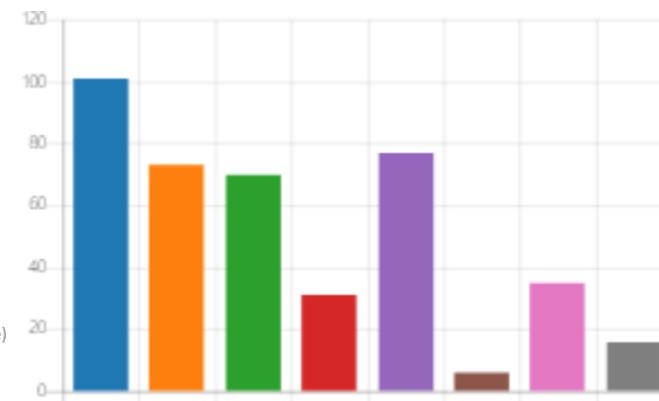
Question : Pour améliorer le confort de votre logement, tout en contribuant à la transition énergétique vous auriez besoin de ?

Etre accompagné pour adopter les bons écogestes	65
Avoir des informations et des conseils	65
Bénéficier d'aides financières pour réaliser les travaux	145
Etre mis en relation avec des professionnels qualifiés	55
Je ne ressens pas de besoin	25
Autre	15



Question : Pour répondre à vos besoins de mobilité tout en utilisant moins votre voiture individuelle, vous pensez qu'il faut :

Développer la pratique du vélo	100
D'avantage de transports en commun	75
Densifier les espaces urbains	70
Développer les solutions de covoiturage ou d'autopartage	30
Encourager l'achat de véhicules plus propres	75
Peu importe, je continuerai (par choix)	5
Peu importe, je continuerai (par contrainte)	35
Autre	15



Question : Avez-vous connaissance d'actions menées par votre commune, votre collectivité, les acteurs associatifs ou les entreprises pour limiter les effets du changement climatique ?

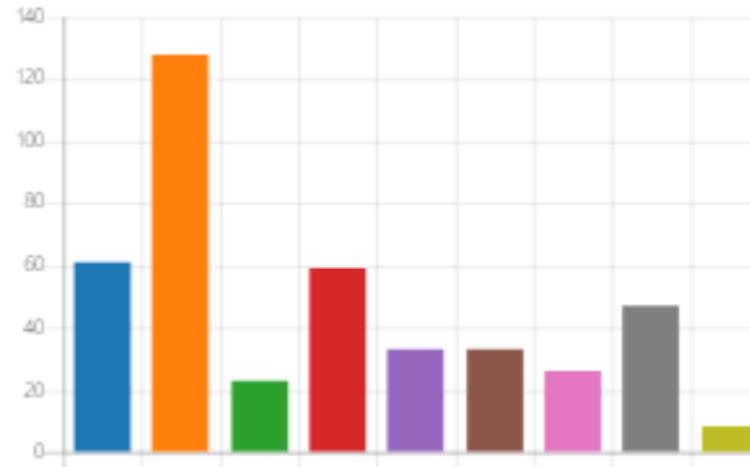
Oui	35
Non	65



# L'enquête publique

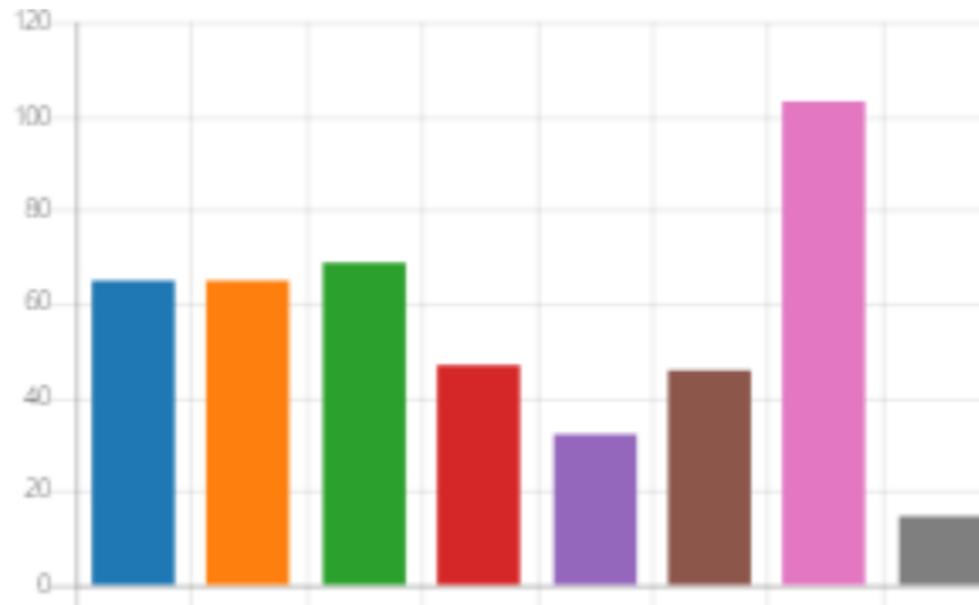
Question : Energies renouvelables : Quelles filières développeriez-vous en priorité ?

- Eolien
- Solaire
- Méthanisation
- Géothermie
- Hydrogène
- Récupération de chaleur fatale
- Bois-énergie
- Biocarburant
- Autre



Question : Selon vous, quels seraient les secteurs dans lesquels la Communauté d'Agglomération devrait agir prioritairement ?

- Développer la mobilité durable
- Diminuer la consommation et économiser l'énergie
- Développer les énergies renouvelables
- Réduire la pollution de l'air
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique
- Promouvoir des modes de production plus économes
- Lutter contre les gaspillages des ressources
- Autre



# Le « forum » internet

Un espace internet dédié au PCAET a été ouvert au public pendant la durée de la phase de concertation. Il est resté accessible depuis.

Les informations publiées :

- Les 5 objectifs majeurs d'un plan climat
- Les objectifs nationaux et déclinaison locale
- L'horizon 2026
- La dimension collective d'un PCAET
- Pourquoi l'élaboration d'un plan-climat est-elle nécessaire ?
- Comment se mobiliser et agir pour le climat ?

Un espace d'expression libre permettait également de poser des questions et de donner son avis. Un recueil des questions sera mis en ligne à l'issue de la phase de concertation préalable conclue le mardi 13 août 2019.

L'enquête citoyenne était également accessible depuis cet espace. De nombreux documents étaient téléchargeables.

## Document(s) ///

- [Elus, l'essentiel à savoir sur les PCAET](#)
- [PCAET - Guide détaillé de l'ADEME.pdf](#)
- [Synthese du diagnostic territorial.pdf](#)
- [Diagnostic des émissions et de concentrations de polluants sur le territoire.pdf](#)
- [Diagnostic GES Patrimoine et Compétences.pdf](#)
- [Diagnostic sequestration carbone.pdf](#)
- [Diagnostic des gaz à effet de serre](#)
- [Etat des lieux énergétique.pdf](#)
- [Avis de concertation préalable](#)

Recherche retour vers le portail d'actualités

Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

Le plan climat

LE PLAN CLIMAT POURQUOI UN PLAN CLIMAT ? AGIR POUR LE CLIMAT EXPRIMEZ-VOUS

> Vous êtes ici : Accueil

La lutte contre le changement climatique, c'est l'affaire de tous !

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET) voulu par la collectivité devrait contribuer à favoriser la transition énergétique du territoire.

Une stratégie obligatoire, il s'agit d'exprimer des volontés collectives dans un seul but : réduire l'impact des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques, augmenter la production d'énergies renouvelables et adapter le territoire aux effets...

**Agir pour le climat 5 défis - 10 objectifs**

La Communauté d'agglomération a tiré de son diagnostic de territoire 5 défis prioritaires et 10 objectifs. Ils devraient permettre d'affirmer son engagement dans la transition énergétique et écologique.

**DÉFI 1 - LA PROTECTION DES HABITANTS ET DE LA NATURE**

Objectif 1 : Réduire la vulnérabilité du territoire aux conséquences du changement climatique (inondation, retrait et gonflement des argiles...).

Objectif 2 : Réduire le nombre de personnes affectées par la pollution de l'air.

**DÉFI 2 - LA MOBILITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS**

Objectif 3 : Développer un modèle de déplacement moins dépendant de la voiture individuelle.

Objectif 4 : Développer les mobilités actives (marche, vélo, trottinette, etc.).

**DÉFI 3 - LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Objectif 5 : Améliorer notre efficacité énergétique

Objectif 6 : Développer les énergies renouvelables

**DÉFI 4 - L'USAGE ÉCOLOGIQUE DE NOTRE TERRITOIRE**

Objectif 7 : Développer un modèle d'aménagement durable

Objectif 8 : Développer des pratiques et des usages écologiques

**DÉFI 5 - L'INCITATION À LA COOPÉRATION**

Objectif 9 : Développer des outils permettant d'accompagner les acteurs du territoire

Objectif 10 : Proposer un vaste programme de concertation

**Pourquoi un Plan climat ?**

Le changement climatique est une réalité scientifique. Il est donc urgent de généraliser, à l'échelle du territoire, la mise en place de politiques adaptées. L'action locale est une réponse à cette problématique et les collectivités territoriales ont un rôle à jouer.

Le climat change, ça urge !

L'effet de serre est l'une des causes les plus connues du réchauffement climatique. Ce phénomène physique est démontré depuis le XIXe siècle mais c'est seulement en 1959 que l'on a pu prouver que la composition de l'atmosphère avait un effet sur le climat. Il est désormais établi que, depuis 1960, l'augmentation des gaz à effet de serre (GES) est de 40 %. Cette augmentation est essentiellement due à la consommation de pétrole, gaz ou charbon (ce qu'on appelle les énergies fossiles).

Les données publiées par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) confirment l'urgence d'une action climatique. 2015, 2016, 2017 et 2018 ont été les quatre années les plus chaudes jamais enregistrées jusqu'ici. Ainsi, depuis 50 ans, on constate une augmentation des températures de plus 1,4°C sur notre territoire !

Après plusieurs mois d'études avec de nombreux experts menées dans le cadre de l'élaboration de son Plan climat air énergie territorial (PCAET), l'Agglomération est aujourd'hui en mesure de dresser un état des lieux précis de son impact environnemental.

Les chiffres clés de notre diagnostic du territoire :

03

# Annexes

# Annexe 1

## Les partenaires présents lors des ateliers externes

Agence d'urbanisme de l'Artois	Chambre de Commerce et d'Industrie	GrDF	SMT AG
Agrimethalys	Conseil Départemental du Pas-de-Calais	EDF	SIZIAF
APERAM	DDTM 62	Eiffage	SYMSAGEL
ATMO Hauts-de-France	Dalkia	Enedis	Université d'Artois
CAPSOL	DDTM	Espace Info Energie	Ville de Béthune
CD2E	Dalkia	Fédération Départementale de l'Energie	Ville de Bruay-la-Buissière
CERDD	Des projets pour demain	Noeux Environnement	
Chambre d'Agriculture	GEDA Béthune-Aire	Sefar Fyltis	

# L'avis relatif à l'organisation d'une concertation préalable pour le Plan Climat

## Annexe 2



# AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

## ELABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL 2020-2026

### OBJET DE LA CONCERTATION

Par délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruy-Artois Lys Romane du 22 mai 2019 a été décidée, en application des articles L.121-16 à L.121-16-2 du code de l'environnement l'organisation d'une concertation préalable sur le périmètre de la Communauté d'agglomération afin de recueillir l'avis du public sur l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial 2020-2026 (PCAET) de la Communauté d'agglomération.

### GARANTS

Par décision de la Commission Nationale du Débat Public du 5 juin 2019 (disponible sur le site internet de la CNDP [www.cndp.fr/le-dbd](http://www.cndp.fr/le-dbd)), a été prescrite l'organisation d'une concertation préalable en application du code de l'environnement sous l'égide d'un garant : M. François DESMAZIERE

### DUREE DE LA CONCERTATION

La durée de la concertation préalable est fixée à 6 semaines, du mardi 2 juillet au mardi 13 août 2019 inclus.

### MODALITES DE LA CONCERTATION

Une participation via le site internet de la Communauté d'agglomération permet au public de consulter le dossier de concertation, de s'informer sur les enjeux et de déposer ses commentaires et contributions sur le projet.

<http://www.bethunebruy.fr>

Une réunion du Conseil de Développement ouverte au public sera organisée le :

Mardi 2 juillet 2019 à partir de 18h30  
Hôtel Communautaire – Salle de réunion du 5<sup>ème</sup> étage  
100 Avenue de Londres 62411 BETHUNE

Une enquête citoyenne en ligne sera mise à disposition du public à partir du 2 juillet 2019 pour une durée maximale d'un mois. Elle permettra de recueillir les avis de la population et d'apporter des éléments sur les sujets essentiels du PCAET.

Pendant toute la durée de la concertation, des observations et propositions pourront ainsi être adressées, avant clôture le 13 août 2019 à la Communauté d'agglomération :

- Par écrit à l'adresse suivante :  
Hôtel Communautaire  
100, avenue de Londres C.S. 40548  
62411 BETHUNE

- Par voie électronique, à l'adresse : [democrat.fournier@bethunebruy.fr](mailto:democrat.fournier@bethunebruy.fr)

Le public pourra adresser ses observations et propositions au garant par voie électronique à l'adresse : [francois.desmaziere@crant-cndp.fr](mailto:francois.desmaziere@crant-cndp.fr)

Dans un délai d'un mois après la fin de la concertation, le bilan de la concertation sera établi par le garant. Ce bilan ainsi que les mesures que la Communauté d'agglomération Béthune-Bruy, Artois Lys Romane jugera nécessaires pour tenir compte des enseignements de la concertation préalable seront publiés sur le site internet : <http://www.bethunebruy.fr>

Le présent avis sera également disponible sur le site internet de la Communauté d'agglomération.

LE VICE-PRESIDENT, RAYMOND GAQUERE